



54 bis Rue des Marquisats
 74000 ANNECY
 Tél : 09.67.13.26.66
 Mail : info@escrime-annecy.com
www.escrime-annecy.com

Réservé administration

Secrétariat

FFE

Trésorier

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ADHERENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ Sexe : M F
 Lieu de naissance : _____

Seuls les dossiers complets seront acceptés

	Père ou Adhérent	Mère ou adhérente
Nom et Prénom		
Nom de naissance		
Adresse		
Téléphone Fixe		
Téléphone Portable		
Adresse email		
Profession		
Comment nous avez-vous connus		

CHOIX DES COURS (SE REPORTER AU TABLEAU PAGE 4)

Lieu de pratique Annecy Menthon
 Jours choisis Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
 Horaires de _____ à _____ de _____ à _____

L'adhésion au club, la prise de licence ainsi que le règlement des cours vous donnent accès à tous les cours adaptés à votre âge et à votre niveau (voir avec Maître Delannoy).

PAIEMENT (VOIR LES TARIFS PAGE 5)

	+		€
Forfait Cours			
Licence FFE			
Ou Licence AHME			
Ou Licence Sabre Laser			
Cotisation au club		+ 30	
Réduction «famille» : 2ème membre : -35€ / 3ème membre : -50€		-	
Le Pass'Sport Auvergne-Rhône-Alpes : N° Code-50€		-	
Chèque loisirs Ville d'Annecy -30€ ou -70€		-	
Total			€
Règlement en 1 chèque	1 x		
Règlement en 2 chèques	2 x		
Règlement en 3 chèques	3 x		
Règlement en 10 chèques	10 x		
Chèques Vacances			
Espèce			

Date et signature de l'adhérent majeur _____ / ____ / ____
 ou du responsable légal

AUTORISATIONS

AUTORISATIONS POUR LES ADHERENTS MINEURS

Je soussigné(e)
 Agissant en qualité de
 Autorise l'enfant

AUTORISATION PARENTALE

à participer à toutes les activités du C.E.L.A., et à prendre part aux compétitions ou stages pour lesquels il / elle sera sélectionné(e), et à recevoir tous soins urgents, à être hospitalisé(e), et à bénéficier des interventions chirurgicales que pourrait éventuellement nécessiter son état.

ASSURANCE

J'atteste qu'il / qu'elle bénéficie d'une assurance individuelle et d'une garantie de responsabilité civile (couvrant trajets, manifestations et activités non couverts par la licence fédérale).

DEPLACEMENTS

J'autorise Je n'autorise pas

une tierce personne (parent accompagnateur) à le / la transporter sur les lieux de compétition ou de stage.

Je m'engage à accompagner occasionnellement mon enfant et d'autres tireurs en compétition et j'atteste être assuré pour les tireurs que j'accepterai de transporter dans mon véhicule.

DROIT A L'IMAGE

J'accepte Je n'accepte pas

que les photos sur lesquelles il / elle figure puissent être utilisées uniquement à des fins de communication par le C.E.L.A. Les photos pourront être publiées sur le site internet www.escrime-annecy.com. En aucun cas, le club ne cédera les photos visées à des tiers.

AUTORISATIONS POUR LES ADHERENTS MAJEURS

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

J'accepte Je n'accepte pas

que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement à des fins de communication par le C.E.L.A. Les photos pourront être publiées sur le site internet www.escrime-annecy.com. En aucun cas, le club ne cédera les photos visées à des tiers.

Date

Signature

Mention 'Lu et approuvé'

/ /

CERTIFICAT MEDICAL (modèles en fin de dossier)

Chèr(e)s ami(e)s escrimeurs, la pratique régulière d'une activité sportive est bénéfique pour votre santé. L'escrime sollicite particulièrement le système cardio-vasculaire, les muscles et les articulations. Avant de reprendre une activité sportive régulière, il est obligatoire de consulter votre médecin traitant afin d'obtenir votre certificat médical. Celui-ci est valable un an à compter de sa date d'émission (31 Août N – 1^{er} septembre N+1) .

Exception pour les mineurs (questionnaire à remplir – situé à la fin du dossier d'inscription)

Il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération.

La production du **certificat médical** demeure toutefois **obligatoire** lorsqu'au moins une des **réponses** au questionnaire de santé du mineur **est OUI**.

Je découvre les valeurs de l'escrime :



Je suis poli
J'ai l'esprit sportif
Je respecte l'autre
J'aide l'autre
Je suis persévérant
Je suis attentif
Je me maîtrise
J'ai le goût de l'effort
Je coopère à la vie du club
Je connais les règles de sécurité

Page à conserver

REGLEMENT INTERIEUR

Tarifs

Carte 10 séances : Accès uniquement aux créneaux horaires prédéfinis, aux adultes confirmés licenciés au club. Pas d'accès aux leçons. Carte à utiliser au plus sur 2 saisons.

-50% sur les 20 euros d'adhésion pour les tireurs qui s'inscrivent via Annecy Pass.

Conditions de règlement

- Par chèque obligatoirement à l'ordre du C.E.L.A. (Licence F.F.E. + Adhésion + Cotisation). Premier chèque encaissé immédiatement, deuxième en janvier, troisième en mai.
- Par chèque vacances
- Espèces
- Virements

Conditions générales

Le **Cercle d'Escrime du Lac d'Annecy** est une Association "Loi de 1901" privée et indépendante, affiliée à la Fédération Française d'Escrime(F.F.E), et agréée Jeunesse et Sports. L'inscription au C.E.L.A. entraîne obligatoirement l'adhésion à ses statuts et à son règlement intérieur. Elle s'effectue par le paiement de la cotisation annuelle. L'accès à la salle sous la responsabilité d'un encadrant diplômé, garant de la sécurité et de la qualité de la pratique de l'escrime dans le cadre du C.E.L.A., fait l'objet d'une inscription aux cours. Tout membre pratiquant doit être licencié à la F.F.E.

- La carte de cotisation au C.E.L.A. est obligatoire.
- L'inscription aux cours est obligatoire pour la pratique de l'escrime.
- La cotisation est annuelle (du 1er Septembre au 31 Août).
- La licence F.F.E. est obligatoire pour la pratique de l'escrime et doit être demandée en même temps que l'inscription aux cours. La pratique de l'escrime doit se faire obligatoirement sous couvert d'un certificat médical de non contre-indication, valable un an, qui doit impérativement être fourni au club, pour valider la licence F.F.E. Aucune licence ne sera validée sans présentation d'un certificat médical.
- La Salle d'Armes est ouverte pendant les heures de leçons dirigées par le Maître d'Armes (cf tableau des cours p.). Elle est fermée pendant les vacances scolaires.
- La pratique de l'escrime à la Salle d'Armes ne peut s'effectuer sans la présence d'un cadre formé à l'enseignement (Maître d'Armes ou Educateur).
- La pratique de l'escrime impose le port d'une tenue aux normes (affichées au club). Toute personne non équipée pourra se voir interdire la pratique momentanément.
- Le C.E.L.A. assure le prêt de matériel.
- Le bris du matériel prêté par le club (lame, etc.) est intégralement à la charge de l'adhérent.
- Dans le cadre de la promotion de l'escrime, le C.E.L.A. effectue des démonstrations ou participe à diverses manifestations. Chaque adhérent peut être sollicité pour y participer.
- Participation du club aux frais de déplacement en compétition: Seuls les frais de déplacement liés aux Championnats de France (cadet, junior et sénior) ainsi que le critérium national minime (Fête des Jeunes) pourront donner droit à une participation du club. Cette enveloppe est votée en réunion CODIR chaque année, elle est donc variable.
- Conformément à la loi informatique et liberté, le C.E.L.A. vous informe que votre inscription entraînera la saisie de vos coordonnées sur les fichiers informatiques du club. Le C.E.L.A. s'engage à ce que ces fichiers ne servent qu'à la gestion du club. Ils resteront confidentiels. Sur simple demande à un membre du bureau vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et enregistrées sur les fichiers du club.
- Dans le cadre de l'enseignement de l'escrime, des séances ou des compétitions pourront être filmées. Le C.E.L.A. s'interdit toute utilisation extérieure des vidéos réalisées sans l'accord exprès et préalable des personnes filmées.

EVOLUTION DES CATEGORIES D'AGES

Page à conserver

Les catégories d'âge sont calculées en tenant compte de la saison sportive fédérale, calquée sur l'année scolaire (sauf vétérans). Elle débute au 1er septembre et se termine au 31 août.

CATEGORIES	2022-2023	M7	2016/2017
VETERANS	3	<=09/1961	01/01/2018 et après
	2	09/1961 à 08/1971	
	1	09/1971 à 08/1981	
SENIORS			
M20			
M17			
M15			
M13			
M11			
M9			

HORAIRES DES COURS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14:00					
14:15					
14:30					
14:45					
15:00					
15:15					
15:30					
15:45					
16:00					
16:15					
16:30					
16:45					
17:00					
17:15					
17:30					
17:45					
18:00					
18:15					
18:30					
18:45					
19:00					
19:15					
19:30					
19:45					
20:00					
20:15					
20:30					
20:45					
21:00					
21:15					
21:30					
21:45					
22:00					

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14:00					
14:15					
14:30					
14:45					
15:00					
15:15					
15:30					
15:45					
16:00					
16:15					
16:30					
16:45					
17:00					
17:15					
17:30					
17:45					
18:00					
18:15					
18:30					
18:45					
19:00					
19:15					
19:30					
19:45					
20:00					
20:15					
20:30					
20:45					
21:00					
21:15					
21:30					
21:45					
22:00					

TARIFS (montants à reporter sur la fiche de renseignements) Page à conserver

Forfait Cours : Obligatoire

Niveau de pratique	Montant*
Mousquetaire 1 & 2 de 5 à 7 ans	214,00 €
Débutant (toutes catégories, - d'1 an d'escrime)	229,00 €
Escrime (confirmés) toutes disciplines	276,00 €
Menthon-Saint-Bernard (5/12 ans, lundi)	214,00 €
A.E.S.A. (7/12 ans, un trimestre non renouvelable)	20,00 €
Carte d'accès à la salle à la séance 10 séances (adulte)	155,00 €
Réduction 2 ^{ème} membre d'une famille	- 35,00 €
3 ^{ème} membre et plus	- 50,00 €

*Reporter le montant correspondant à l'adhérent sur la fiche de renseignements rubrique : Paiement

Licence FFE ou AMHE ou Sabre Laser

Catégorie FFE	Type o*	Type +*
M5 et M7	23,00 €	24,50 €
M9	43,00 €	44,50 €
M11 / M13 / M15 / M17 / M20 / SENIOR / VETERANS	57,50 €	59,00 €
AMHE		35,00 €
SABRE LASER		25,00 €

*détail des suppléments d'assurance sur simple demande

Cotisation annuelle au Club : Obligatoire sauf AESA

Cette cotisation permet à quiconque d'être membre du C.E.L.A. sans posséder de licence F.F.E

Tous niveaux de pratique	30,00 €
--------------------------	---------

Je choisis la formule de paiement suivante : (exemples avec Licence Type O)

Niveau de pratique	En 1 fois	En 2 fois	En 3 fois	En 10 fois
Mousquetaire 1 & 2 de 5 à 7 ans : 214 + 23 + 30	267,00	133,5*2	89*3	26.70*10
Débutant de M9 et Menthon : 229 + 43 + 30	302,00	151,00*2	100,70*3	30,2*10
Débutant à partir de M11 : 229 + 57.50 + 30	316,50	158,25*2	105,50*3	31,65*10
Confirmés M9 : 276 + 43 + 30	349,00	174,50*2	116,40*3	34,90*10
Confirmés M11 et plus : 276 + 57.50 + 30	363,50	181,75*2	121,20*3	36,35*10
AMHE : 276 + 35 + 30	341	170,5*2	113,70*3	34,1*10
SABRE LASER : 276 + 25 + 30	331	165,5*2	110,35*3	33,1*10